

Paris, le 21 décembre 2016
CP234 - 2016

Le CNES et Air Liquide relèvent ensemble le défi de l'énergie dans les activités spatiales de demain

À l'invitation de François Darchis, Membre du Comité Exécutif d'Air Liquide, Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, s'est rendu mercredi 21 décembre, à Sassenage sur le site d'Air Liquide pour participer à une journée dédiée à l'énergie dans le spatial et notamment à la table ronde « L'exploration spatiale : le défi de l'énergie » aux côtés de Frank De Winne, Directeur de l'EAC (Centre d'entraînement des astronautes de l'ESA) et de André Suchanek, Responsable des activités Energie du DLR, l'agence spatiale allemande.

Jean-Yves Le Gall, Président du CNES et François Darchis, Membre du Comité Exécutif d'Air Liquide, ont tout d'abord signé le contrat pour la réalisation au Centre Spatial Guyanais, du développement et de la qualification des procédés fluides conventionnels et cryotechniques de l'Ensemble de Lancement d'Ariane 6, dénommé ELA4. Dans le cadre du programme Ariane 6, le CNES, responsable du développement des moyens sol de lancement au Centre Spatial Guyanais, est en charge de la construction du nouvel Ensemble de Lancement d'Ariane 6 (ELA4), et s'appuie sur des partenaires industriels sélectionnés par des appels d'offres européens. Le CNES a retenu le Groupement Momentané d'Entreprises (GME) Cegelec – Air Liquide pour la réalisation du développement et de la qualification des procédés fluides conventionnels et cryotechniques de l'ELA4.

Ensuite, ils ont signé une déclaration d'intérêt commun pour une durée de cinq ans, portant sur les domaines technologiques liés à la cryogénie, pour les lanceurs, systèmes orbitaux et l'exploration spatiale et également à l'énergie, l'un des grands enjeux du 21^{ème} siècle que ce soit sur Terre ou pour l'exploration spatiale, à travers le développement et la démonstration d'un système de production et de stockage d'énergie innovant, aussi bien pour l'exploration spatiale que pour les besoins terrestres. Le CNES et Air Liquide souhaitent exprimer, par cette déclaration d'intérêt commun, leur volonté de se préparer à relever les défis dans ces différents domaines, tant pour les lanceurs et la base de lancement de Guyane, que pour les véhicules orbitaux et les moyens d'exploration au-delà de l'orbite basse.

Lors de la table ronde « L'exploration spatiale : le défi de l'énergie », Jean-Yves Le Gall est revenu sur la maîtrise de l'énergie, de la production au stockage et à sa restitution, qui est cruciale pour les missions d'exploration habitée, qu'il s'agisse du fonctionnement des systèmes et des besoins des équipages, de l'exploitation de ressources in situ et de la génération d'oxygène et d'eau pour le support vie ou du maintien de la température des zones habitées. « La mission habitée vers Mars est désormais annoncée pour 2025-2030, le CNES sera aux avant-postes de cette épopée des temps modernes et développera toutes les coopérations nécessaires à l'atteinte de cet objectif. Le CNES s'engage à poursuivre sa politique d'accompagnement d'Air Liquide dans ses programmes de R&T et de démonstrateurs. Air Liquide dispose déjà de nombreuses briques technologiques au sol répondant à certains de ces besoins et il nous faut à présent les rendre « spatialisables ». Dans ce contexte, Air Liquide est le partenaire des défis que nous devons relever et je m'en réjouis » a-t-il déclaré.

Contacts

Pascale Bresson
Julien Watelet

Tél. 01 44 76 75 39
Tél. 01 44 76 78 37

pascale.bresson@cnes.fr
julien.watelet@cnes.fr

presse.cnes.fr